

La pauvreté dans le Nord-Pas de Calais

Des situations contrastées et des phénomènes qui persistent

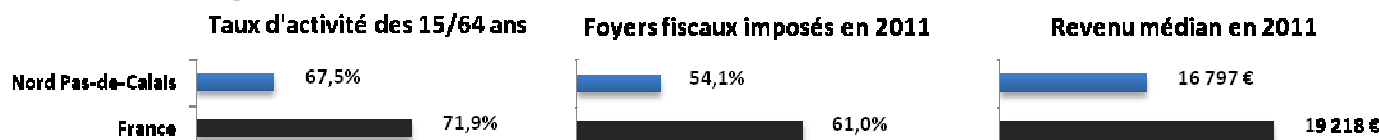
Octobre 2013

En 2010, le taux de pauvreté est de 19,5% dans le Nord-Pas de Calais, et a augmenté depuis 2008 plus rapidement dans la région que dans l'ensemble du territoire français. Le taux de chômage est de 14% au 1^{er} trimestre 2013 alors qu'il était de 12,1% au début 2008. On compte, à la fin 2012, 288 000 allocataires de minima sociaux (RSA, AAH...). L'ex-bassin minier, la partie nord du littoral ainsi que la partie sud du département du Nord sont les territoires les plus concernés par la pauvreté. Celle-ci prend différentes formes : faiblesse des revenus, difficultés de paiement, situations de mal logement, problèmes de santé. Les jeunes ainsi que les familles sont particulièrement confrontés à ces différentes formes de pauvreté.

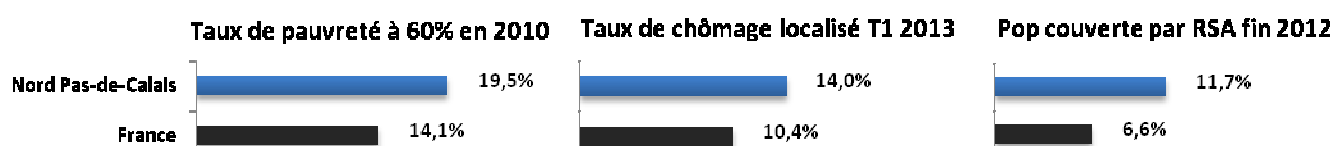
01 Des situations de pauvreté plus importantes dans la région Nord-Pas de Calais

La région Nord-Pas de Calais compte 4,05 millions d'habitants. C'est une région dense, dans laquelle 95% de ses habitants vivent dans des espaces à dominante urbaine. Les jeunes de moins de 20 ans sont surreprésentés, mais la région connaît une stagnation sur le plan démographique, du fait d'un déficit migratoire. Si l'on considère quelques indicateurs globaux tels que le taux d'activité, le pourcentage de foyers fiscaux imposés ou le revenu médian, on relève une situation plus défavorable pour le Nord-Pas de Calais que pour l'ensemble du territoire français.

Indicateurs globaux :



Indicateurs de pauvreté :



Il en va de même pour les indicateurs de pauvreté, avec des écarts importants par rapport à la moyenne française :

- 364 100 demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois, en août 2013, dont 51 900 inscrits depuis plus de 3 ans,
- 205 200 allocataires du RSA et 70 800 allocataires de l'AAH à la fin 2012.

Définitions

Revenu médian : le revenu médian sépare en deux parties une population classée en fonction du niveau de revenus de telle façon que 50% ait un revenu supérieur et 50% un revenu inférieur.

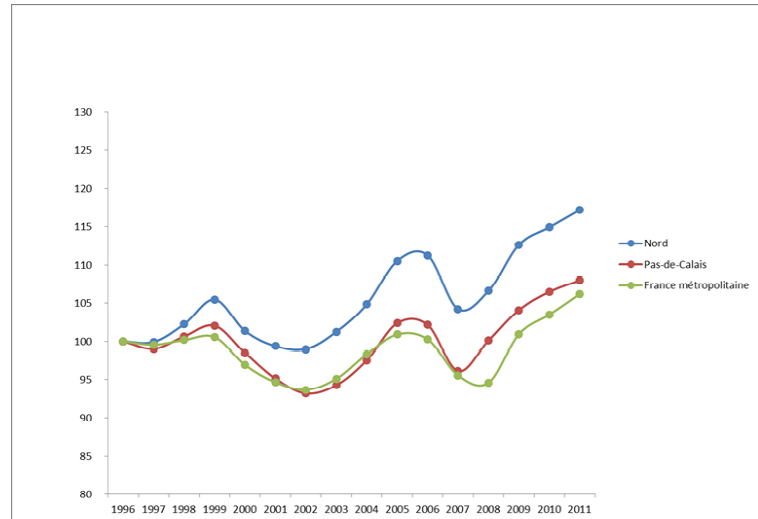
Taux de pauvreté à 60% : un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, seuil égal à 60% du revenu médian, soit **964 €/mois**.

Après avoir diminué entre 1996 et 2004, le taux de pauvreté a stagné jusqu'en 2008, puis augmenté au cours de ces dernières années dans l'ensemble du territoire français. Le taux de pauvreté à 60% est passé de 17,7% en 2008 à 19,5% en 2010 dans la région ; il a augmenté plus rapidement que dans l'ensemble du territoire français (augmentation de 1,7 points dans la région contre 1,1 pour la moyenne française).

Lorsque l'on considère l'évolution de l'ensemble des minima sociaux on observe que les écarts se sont creusés entre le département du Nord et la moyenne française au cours de la période 1996-2005. Après avoir baissé de 2006 à 2008, le nombre d'allocataires d'un revenu minimum augmente depuis 2009, conséquence de la récession.

Cependant, l'augmentation a été moins importante dans la région : 13,5% entre 2009 et 2012 pour l'ensemble de la France métropolitaine, 8,5% pour le Pas de Calais, 11,3% pour le Nord.

Graphique 2 : Evolution du nombre d'allocataires de minima sociaux depuis 1998, – région Nord-Pas de Calais/France métropolitaine – base 100 en 1996



Source : DREES. L'ensemble des 9 minima sociaux sont comptabilisés : RSA, ASS, AER, ATA, AAH, ASI, AV, minimum vieillesse (ASV et ASPA).

L'observation de l'évolution du taux de chômage sur une période longue fait apparaître des tendances qui sont similaires entre la région et l'ensemble de la France métropolitaine, mais avec des valeurs qui sont toujours plus élevées dans le Nord-Pas de Calais. Dans la région, le taux de chômage est passé de 12,1% au 1er trimestre 2008 à 14% au 1er trimestre 2013.

Certaines catégories de la population sont plus touchées par la pauvreté. Il s'agit dans certains cas de **tendances générales** que l'on retrouve dans la plupart des autres régions françaises, dans d'autres cas de situations spécifiques au Nord-Pas de Calais. Nous pouvons relever en particulier les situations suivantes :

Les jeunes

- moins diplômés (19,5% des 15-24 ans non scolarisés n'ont aucun diplôme)
- peu mobiles et plus souvent au chômage (72 000 demandeurs d'emploi < 25 ans en août 2013)
- concernés, pour une frange d'entre eux, par les phénomènes d'errance

Les populations migrantes

- 1 260 demandes d'asile déposées en 2012
- augmentation de 55% depuis 2006

Les familles

- les familles monoparentales plus représentées dans la région (10% des ménages en 2010) et plus pauvres (40%)
- 1/3 des bénéficiaires du RSA sont des familles monoparentales
- un enfant sur quatre (moins de 18 ans) vit en dessous du seuil de pauvreté (familles monoparentales ou couples)
- difficultés à concilier garde d'enfants et emploi

Les situations de pauvreté de la population du Nord-Pas de Calais se traduisent par la faiblesse des revenus mais également par des difficultés concernant les différents pans de la vie quotidienne.

L'emploi

- 364 100 demandeurs d'emploi à la fin août 2013
- 46,8% inscrits depuis plus d'un an et 14,3 depuis plus de 3 ans
- des travailleurs pauvres (travail à temps partiel et/ou de façon intermittente)

Le décrochage scolaire

- taux de scolarisation inférieur à la moyenne française pour les jeunes ayant entre 15 et 25 ans : 4,8% non scolarisés pour les 15-19 ans et 50,9% pour les 15-24 ans

Le surendettement

- en 2011, 22 400 dossiers de surendettement dans la région, soit 697 dossiers pour 100 000 habitants contre 458 en moyenne française
- augmentation de 19,7% depuis 2008

Le logement

- 156 000 logements identifiés comme potentiellement indignes
- 22 600 demandes d'aides auprès des FSL pour des situations de précarité énergétique
- 3 320 commandements de quitter les lieux en 2012
- 10 710 demandes DALO logement déposées entre début 2008 et fin 2012

La santé

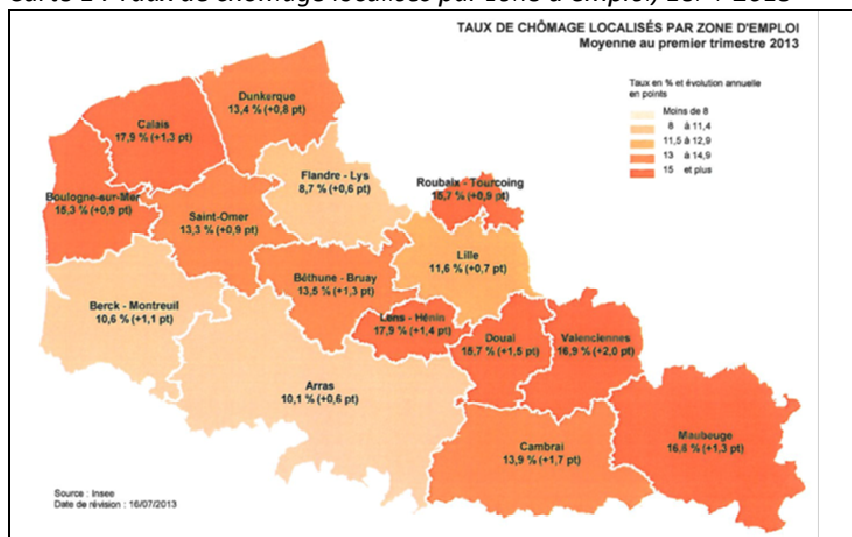
- une surmortalité de 25% par rapport à la moyenne française
- 408 000 bénéficiaires de la CMU complémentaire fin 2011 (10,1% de la population)

De fortes disparités à l'intérieur de la région Nord-Pas de Calais

La région Nord-Pas de Calais présente des disparités importantes sur le plan économique et en matière de pauvreté. Deux cartes illustrent ces écarts entre territoires : le taux de chômage à l'échelle des zones d'emploi et le nombre d'allocataires du RSA rapporté à l'ensemble de la population à l'échelle des communes.

La carte représentant le taux de chômage fait apparaître les zones qui connaissent la situation la plus dégradée en termes d'emploi : 3 zones d'emploi de l'ex-bassin minier, deux zones du littoral, ainsi que les zones de Maubeuge (16,6%) et de Roubaix-Tourcoing (15,7%). On compte dans le Nord-Pas de Calais les zones d'emploi les plus

Carte 1 : Taux de chômage localisés par zone d'emploi, 1er T 2013

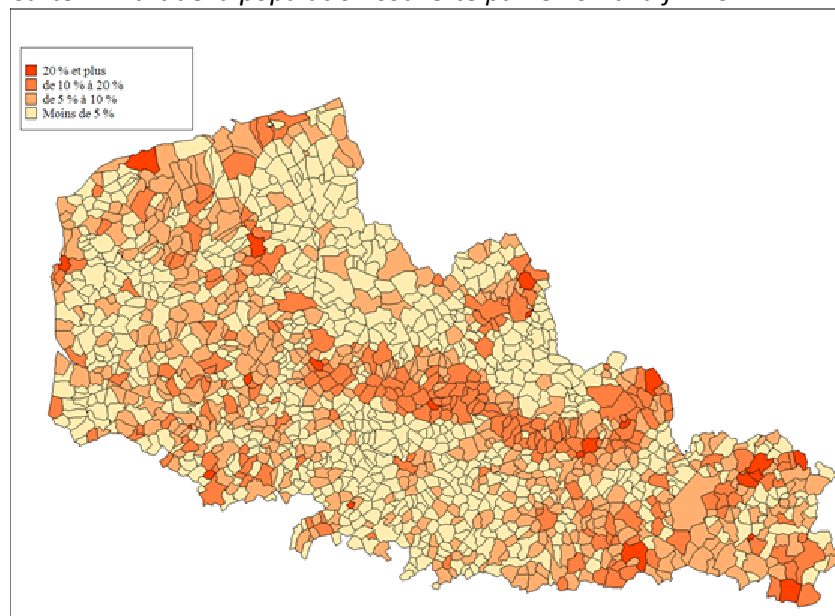


Source : DREES.

affectées par le chômage : 6 des 15 zones d'emploi de la France métropolitaine ayant les taux les plus élevés sont dans le Nord-Pas de Calais.

La carte relative au RSA permet une lecture complémentaire avec une concentration de la pauvreté dans les villes et dans les communes constituant le cordon central de l'ex-bassin minier.

Carte 2 : Part de la population couverte par le RSA à la fin 2012



Source : CAF, carte CRESGE.

06

Les principaux enjeux et les leviers

Les principaux enjeux

- La situation de l'emploi : impact de la situation économique, une frange de la population très éloignée de l'emploi (14% des chômeurs inscrits depuis plus de 3 ans)
- L'accès à l'emploi des jeunes limité par l'absence de qualification et la faible mobilité
- Les familles - en particulier les familles monoparentales - très touchées par la pauvreté et les enfants, par voie de conséquence
- L'importance de la pauvreté structurelle : fin 2012, près de 2 allocataires du RSA sur 3 le sont depuis plus d'un an ; 14% des chômeurs inscrits depuis plus de 3 ans
- Des transformations du territoire régional qui ont un impact sur l'importance et la localisation des phénomènes de pauvreté
- Une interaction entre les différentes dimensions de la pauvreté (emploi, logement, santé...)

Les atouts et les leviers

- Les atouts économiques de certains territoires et les effets d'entraînement liés aux interconnexions entre territoires
- Un dispositif de lutte contre la pauvreté qui doit s'adapter aux contextes des territoires et qui s'appuie sur les dynamiques de ceux-ci
- Une action sociale fortement structurée et formalisée dans différents schémas régionaux, départementaux et locaux
- De nombreux opérateurs publics et associatifs compétents et habitués à travailler ensemble
- L'importance d'intégrer l'objectif de lutte contre la pauvreté dans les différents champs de l'intervention publique (emploi, formation...)

Cette synthèse réalisée par le **CRESGE** à la demande de la DRJSCS Nord-Pas de Calais s'appuie sur de nombreuses études et la contribution des services de l'Etat, des collectivités territoriales et du secteur associatif. Cette démarche s'inscrit dans le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Un rapport est disponible sur le site de la DRJSCS et de la plate-forme d'observation sociale. Il sera complété par la production complémentaire d'une série d'indicateurs en vue de caractériser la situation actuelle et de constituer des valeurs de référence.